

norable ministre était absolument exacte, absolument franche ; mais s'ils ne comprenaient pas toutes les dépenses faites sous ces deux chefs, l'état comparatif lu ici par l'honorable ministre était, comme je l'ai qualifié, illusoire et trompeur. Je dis que ces paroles ne sont pas assez fortes pour qualifier la conduite de l'honorable ministre, en lisant devant le comité un tableau comme celui qu'il a lu il y a quelques jours. Je vais lui donner un conseil, c'est que, s'il veut conserver la confiance de la chambre, s'il veut conserver la bonne opinion de cette chambre, il ferait mieux de ne pas essayer de lui soumettre des états de ce genre, et qu'il ferait mieux de se donner la peine de s'assurer si les comparaisons qu'il établit, ou les déclarations qu'il fait à la chambre, sont franches et loyales.

M. TUPPER : L'honorable député a, à la connaissance du comité, fait une assertion—j'espère qu'il l'a faite dans l'excitation du moment—absolument et entièrement inexacte. Cela montre combien il est incapable de traiter la question dans l'esprit que j'ai apporté à sa discussion. L'honorable député a affirmé que j'avais présenté un état illusoire et essayé de tromper la chambre, et que j'avais fait accroire à ce comité que je donnais une juste idée de ce qui avait été dépensé pour annonces de 1874 à 1878, et de ce qui avait été dépensé pour la même fin, de 1878 à 1888. L'honorable député a un exemplaire des *Débats* entre les mains. S'il veut bien regarder à la page 252, il verra que j'ai dit ceci :

L'honorable député s'est occupé de l'intéressante question des abonnements aux journaux, et, comme j'ai eu dernièrement l'occasion d'examiner les chiffres et les sommes portées au compte des dépenses imprévues des différents ministères pour cette fin, je suis heureux de pouvoir lui dire,—

Et ainsi de suite.

M. MILLS (Bothwell) : Continuez.

M. TUPPER : A la page 256—car il y avait des membres de la chambre aussi peu disposés à me comprendre, que semble l'être présentement l'honorable député—il verra que j'ai dit :

Je n'ai pas prétendu baser un argument sur les chiffres que j'ai donnés à la chambre, et je l'ai dit formellement. Je n'ai point analysé les différents items, et il se peut, chose que j'ignore, que certains items portés aujourd'hui au compte des dépenses imprévues, ne le fussent pas alors, ou vice versa. Cela nous montre seulement à tous combien il est nécessaire d'examiner soigneusement ces items, au lieu de baser un argument sur les simples chiffres que nous trouvons dans le rapport de l'auditeur général, ou dans n'importe quel autre rapport.

J'ai répété la même chose ce soir, mais l'honorable député ne veut pas écouter ; il se lève au contraire et répète un long discours qu'il a déjà fait, dans lequel il me prête un langage que je n'ai point tenu. Mais, encore une fois, il y a d'autres membres de la chambre qui ne voulaient pas alors, et qui ne veulent pas encore accepter l'argument que je présentais ou les chiffres que je soumettais simplement ; et à la page 262, il verra que j'ai dit ;

Mais je n'ai pas dit plus que ceci—que cet état, préparé et soumis à la chambre siégeant en comité, était un relevé exact des items imputables, dans les comptes publics, au compte des dépenses imprévues pour abonnements aux journaux et annonces durant ces différents exercices.

Si l'honorable député veut s'occuper de questions de ce genre et conserver la confiance de la chambre, je crois qu'il devrait commencer par mettre lui-même en pratique ce qu'il conseille aux autres. J'ai cité le langage que j'ai employé alors, et que j'ai répété

plusieurs fois ce soir, et le comité peut juger si j'ai représenté la question sous un faux jour, ou si c'est l'honorable député qui s'est obstiné à le faire.

M. DAVIES (I. P. E.) : Si l'honorable ministre de la marine gardait pour lui une partie des conseils qu'il a donnés au commencement de son discours, il y trouverait son profit. L'honorable ministre nous a donné à entendre, il y a quelques instants, qu'une lecture rapide des comptes publics et du rapport de l'auditeur général, pourrait amener des résultats très trompeurs ; et il nous a donné à entendre qu'une semblable lecture avait amené ces résultats, dans l'appréciation des dépenses pour abonnements aux journaux et annonces. Mais il a dit : "Qu'ai-je fait ? Je n'ai pas été induit en erreur par une lecture rapide des comptes publics dans le rapport de l'auditeur général".

M. TUPPER : Je n'ai rien dit de semblable.

M. DAVIES (I. P. E.) : L'honorable ministre a dit : Je ne me suis pas fié à ma mémoire, ni à une lecture rapide.

M. TUPPER : Je n'ai rien dit de semblable. L'honorable député n'était pas ici, et il ne m'a pas entendu. Il ne peut pas trouver un seul mot de ce genre dans les *Débats*.

M. DAVIES (I. P. E.) : Je parle de ce qu'a dit l'honorable ministre ce soir, pendant que j'étais présent. Je vais citer des *Débats* quelques remarques qu'il a prononcées l'autre jour, remarques qu'il s'est bien gardé de faire devant le comité, et je vais démontrer qu'il a prétendu l'autre soir soumettre à la chambre un état comparatif, détaillé et soigneusement préparé d'après les comptes publics et le rapport de l'auditeur général, et faisant voir quelle somme a été dépensée pendant cinq ans, sous le régime Mackenzie, pour abonnements aux journaux et annonces.

M. TUPPER : Je n'ai rien fait de semblable.

M. DAVIES (I. P. E.) : Nous verrons dans l'instant.

M. TUPPER : L'honorable député est absolument dans l'erreur.

M. DAVIES (I. P. E.) : Il prétendit aussi donner ce qui avait été dépensé pour les mêmes fins de 1884 à 1888.

M. TUPPER : Je nie cela complètement.

M. DAVIES (I. P. E.) : En produisant cet état, l'honorable ministre a dit :

Je suis content de pouvoir lui dire, et je ne doute pas qu'il apprendra avec un égal plaisir, que le résultat de l'enquête—

Il ne s'agissait pas d'un examen fait à la course, mais d'une enquête officielle et il veut que le pays en connaisse le résultat.

a été que, dans les deux dernières années, une grande réforme a été accomplie et une importante économie réalisée. J'ai ici un état donnant les dépenses pendant les cinq années que, les honorables membres de la gauche étaient au pouvoir et responsables des sommes employées en annonces et abonnements.

M. TUPPER : Continuez et lisez toute la phrase.

M. DAVIES (I. P. E.) : C'est tout.

M. TUPPER : Lisez les extraits que j'ai cités.

M. DAVIES (I. P. E.) : Ils ne se trouvent pas dans ce discours.

M. TUPPER : Oui, dans ce même discours.